

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## AS Dikaki : la Linaf brandit la menace de l'exclusion

James Angelo LOUNDOU  
Libreville/Gabon

**L**A trêve forcée que va observer le Gabon Oil National-Foot 1 2019-2020, suite à la pandémie du coronavirus (Covid-19), est l'occasion de dresser un premier bilan sur le parcours des clubs. Parmi eux, l'AS Dikaki, qui est lanterne rouge de la poule A, avec un piètre bilan de 2 nuls, 4 défaites, 4 buts inscrits et 11 concédés, au terme des matchs aller de la phase de poules. Mais c'est davantage hors des stades que le porte-étendard de la province de la Ngounié alimente la chronique. À travers, notamment, des démêlés avec les hôtels d'accueil à Oyem et Mouila, et des conditions de vie précaires imposées aux joueurs.

Une situation qui a fait réagir le président de la Ligue nationale de football (Linaf), Brice Mbika Ndjambou : "Nous avons un club qui présente un ensemble de difficultés pouvant provenir d'un problème de gouvernance. Après avoir beaucoup observé et écouté, la Linaf a décidé de prendre les choses en main. En présence du bureau de l'association des clubs de D1 et D2, nous allons échanger avec le directoire et le staff

technique de l'AS Dikaki. Afin de savoir ce qui se passe exactement et travailler pour trouver des voies de sortie à une situation que nous estimons inacceptable. De là, il sera fait un procès-verbal que nous transmettrons à la Fégafoot, l'instance faitière du football gabonais et au ministère des Sports", a expliqué le président de la Linaf. La question liée à la bonne gouvernance a été également abordée par ce dernier : "Parce qu'il nous est revenu que les joueurs sont livrés à eux-mêmes, que l'équipe effectue ses déplacements dans des conditions périlleuses ou qu'il y a eu de couacs dans les hôtels l'ayant hébergée", confie-t-il encore.

Ainsi, à la lumière de tous ces actes qui écornent l'image du championnat et même du football gabonais, le président de la Linaf a fait savoir que "nous avons aussi la possibilité d'exclure l'AS Dikaki du Gabon Oil National-Foot 1. Le règlement de la compétition donne ce pouvoir à Linaf. Surtout si les faits dénoncés sont avérés ou se reproduisent. Parce qu'on ne peut pas comprendre qu'un club ayant pourtant bénéficié de la première partie de la subvention se comporte de la sorte", a encore expliqué Brice Mbika Ndjambou.

Pour ce dernier, le club de la Ngounié devra également justifier l'utilisation de la subvention reçue. "Faute de quoi, des sanctions seront prises. Comme pour les autres clubs bénéficiaires", a prévenu Brice Mbika Ndjambou. Voilà qui, en plus du regain d'intérêt annoncé des autorités provinciales de la Ngounié, devrait redonner aux joueurs et encadreurs techniques de l'AS Dikaki, des raisons de croire à un juste retour des choses sur le plan sportif. Nonobstant le spectre du Covid-19, qui va continuer de planer sur la suite de la saison.



Photo : F. M. MOMBO

**Les menaces de la Linaf devraient redonner le moral à Alex Koumba (à droite) et ses partenaires de l'AS Dikaki.**

## Arbitrage : la Linaf tributaire de la Fégafoot

J.A.L  
Libreville/Gabon

**D**EPUIS le début de la saison, l'arbitrage du Gabon Oil National-Foot 1 se distingue, notamment, par le recours régulier à deux assesseurs et un quatrième arbitre, tous membres de la ligue provinciale accueillant la rencontre. Une situation qui n'a pas manqué de soulever des interrogations sur la neutralité des arbitres-assistants. Il est vrai que, de Bitam à Port-Gentil, en passant par Lambarené, Mouila, Koula-Moutou, Lastoursville et Moanda, les arbitres-assistants, vivant majoritairement dans ces localités, sont parfois l'objet des pressions permanentes. Et qu'une décision litigieuse ou même juste contre l'équipe locale ne sera pas toujours bien perçue. Comment en est-on arrivé là ?

Brice Mbika Ndjambou, le président de la Ligue nationale de football (Linaf), explique : "Ce qu'il faut retenir, c'est que la Linaf, qui est une entité fédérale, organise le championnat par délégation de pouvoir, et qu'il existe une convention passée entre la Linaf et la Fégafoot, laissant à cette dernière la compétence d'établir la liste des arbitres habilités à of-



Photo : James Angelo Loundou

**Comme ici autour de Jonas Mbadu, lors d'un match de l'USB à domicile, les assesseurs "locaux" sont souvent utilisés cette saison. Faute de moyens pour la Linaf**

ficier en National-Foot 1 et 2. La Linaf s'appuie donc sur les choix de la Fégafoot, via sa Commission centrale des arbitres (CCA). Nous avons, pour cette saison, reçu une liste de 40 arbitres. Mais la Fégafoot, étant consciente de nos difficultés financières, notamment pour le déplacement des arbitres, nous a autorisé à recourir aux arbitres locaux ayant le grade fédéral ou interligue. Ce, en attendant de réorganiser son fichier, après les différents stages de passages de grade et de perfectionnement. Nous nous appuyons donc d'abord sur les 40 arbitres listés, puis les fédéraux et interligues de l'intérieur du pays. Mais pour des questions de budget, nous ne pouvons pas

envoyer quatre arbitres parmi la quarantaine susmentionnée pour chaque match se déroulant en province. Nous agissons donc en fonction de nos moyens et dans le respect des décisions de la fédération. Mais n'oublions pas que ces arbitres officient, malgré la chute de leurs indemnités au fil des saisons, et que la quasi-totalité a des arriérés datant de la saison 2017-2018. Une saison blanche sur le plan financier aussi bien pour les clubs que pour la Linaf. Grâce à notre partenaire, il n'y a pas d'arriérés depuis l'exercice écoulé. Il faut tirer un coup de chapeau à ces messieurs et dames pour leur contribution dans la réussite de notre championnat."

### Anniversaire



Liane Jocelyne

**Merveilleux prénoms pour une grande dame. Femme de tous les atouts, tu es une merveille que fit le Seigneur ton berger. En te créant pieuse, courageuse, unique en ton genre, il te protège des pièges de la vie. Bonne anniversaire bien aimée.**